

11 décembre 2023

Conférence annuelle XBRL France  
«REPORTINGS : CAP 2024 »

avec le soutien de la  CNCC



## ESEF; retour d'expérience : Audit

---

- A Montagnier / B Tesnière
- KPMG France / XBRL Europe

# L'audit des comptes annuels et consolidés présentés selon le format ESEF

---

- Norme d'exercice professionnel 9520- Diligences du commissaire aux comptes relatives aux comptes annuels et consolidés présentés selon le format d'information électronique unique européen adoptée par le H3C le 14 janvier 2021
  - Note d'information de la CNCC (NI-XX) – Avril 2021
    - ✓ Diligences à mettre en œuvre
    - ✓ Application de la notion de caractère significatif (matérialité)
    - ✓ Déclaration de la direction
    - ✓ Forme et contenu du rapport
  - Communiqué CNCC janvier 2023 : diligences relatives au macro-balisage
-

# L'audit des comptes annuels et consolidés présentés selon le format ESEF – en pratique

Anticipation des difficultés : ce que les émetteurs peuvent faire en amont pour fluidifier le processus

- Identifier les **nouveautés réglementaires** et les **changements** dans le format des comptes
- Faire une analyse « **Post mortem** » du dépôt N-1
- Réaliser un « **dry run** » le cas échéant (changement d'outil, modifications significatives ex. IFRS 17)

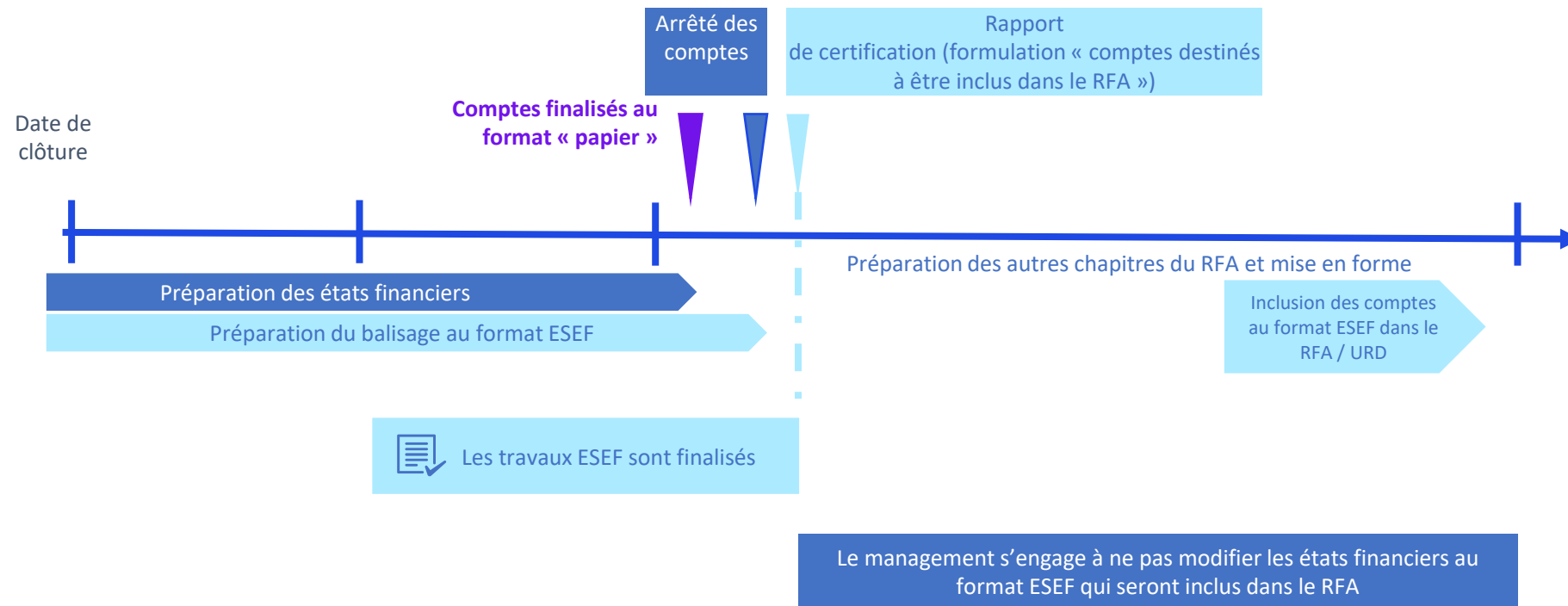
Attente d'un processus de contrôle interne sur la production du format ESEF

- **L'émetteur doit contrôler le contenu du taxonomy package** même si sa réalisation est externalisée

Organisation du calendrier de cloture pour éviter les dérapages de calendrier

- Par exemple **séquencer** la préparation du taxonomy package : **états primaires** vs **annexes**

# Le process « post-audit » : une attention jusqu'au dépôt



# L'audit des comptes annuels et consolidés présentés selon le format ESEF: perspectives

---

- CSRD : rapport d'assurance limité requis (puis assurance raisonnable à une date non encore définie) – format ESEF pour 2025?
  - Bock tagging : rendu des tableaux
  - Le paradoxe de la signature électronique
-